



Communiqué

lundi 27 mars 2006

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables

**Manifestation samedi 1^{er} avril 2006
10h30 départ place du Capitole**

Une part significative des équipements cyclables à Toulouse est constituée de bandes, simple revêtement de peinture sur la chaussée. En 2005, ces bandes représentaient 28% du réseau, soit 66 km. **Celles-ci sont vulnérables au stationnement sauvage**, et certains automobilistes en profitent en toute impunité.

L'association vélo a demandé à ses 600 adhérents de leur signaler les points noirs du stationnement sauvage à Toulouse, photos à l'appui. Leur constat est sans appel : il existe à Toulouse des zones de non-droit pour les cyclistes, sur lesquelles on retrouve **tous les jours, aux mêmes horaires, les mêmes véhicules stationnés dangereusement**. Un panorama d'une journée sur les pistes cyclables de Toulouse est joint à ce communiqué. Bien que sanctionnés par le code de la route, **ces comportements sont aujourd'hui tolérés par la municipalité** qui préfère verbaliser le stationnement payant non acquitté plutôt que ces comportements dangereux pour les cyclistes.

L'association vélo demande depuis plusieurs années **qu'une vraie politique dissuasive du stationnement sauvage** soit mise en place. Malgré la promesse du déploiement de brigades volantes de verbalisation, la situation reste inchangée. **Puisque la mode est aujourd'hui à la bande dessinée humoristique**, l'association propose la bande jointe à ce communiqué pour illustrer cette situation.

Pour qu'une vraie politique dissuasive du stationnement sauvage soit mise en place, **l'association Vélo appelle à manifester samedi 1^{er} avril à 10h30 au départ de la place du Capitole**, pour un circuit en centre ville. Des **faux PVs** seront apposés tout au long du parcours sur les véhicules stationnés dangereusement. La manifestation s'achèvera vers 12 heures au port de la Daurade par un pique-nique.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian Jutisz (vice-président) mél. : florian.jutisz@aitb.org, tél. : 06 67 72 57 89

P.J. : une journée sur les pistes cyclables de Toulouse, une bande dessinée humoristique sur le stationnement gênant, le modèle de faux PVs. Tous ces documents peuvent être librement publiés en mentionnant la source : Association vélo.

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.